

Paie : Le bulletin de salaire de haut en bas

PUBLIC

Comptable,
Juristes de cabinet comptable

DUREE

1,00 jour(s) - 7,00 h
Nb de participants : 8

PRE REQUIS

PREREQUIS : Connaissances de base de droit du travail

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Maîtriser le bulletin de paie de A à Z
- Gérer les variables de la paie
- Calculer les charges sociales de manière fiable

CONTENU PEDAGOGIQUE

Introduction : du bulletin « simplifié » au bulletin « clarifié »

1) Le salaire brut

- a) Les éléments de salaire
- b) Le principe des avantages en nature
- c) Les heures supplémentaires et complémentaires
- d) Le traitement des absences

Exercice P1 : calculer un salaire brut

2) Les charges sociales

- a) Les différentes cotisations
- b) Le plafond de la Sécurité Sociale
- c) La réduction Fillon
- d) La CSG et la CRDS

Exercice P2 : calculer un bulletin de salaire avec les charges sociales

3) Le bas du bulletin

- a) Les tickets restaurant

- b) Les frais de transport
- c) Les frais professionnels
- d) Les saisies sur salaire, avances et acomptes
- e) Le prélèvement à la source
- f) Les indemnités de rupture

Exercice P3 : négocier et traiter une rupture conventionnelle en paie

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9h-18h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18,00

FORMATEUR

Pierrick MOREL

Juriste spécialisé en Droit du Travail

Référent Droit Social et Paie en Cabinet d'Expertise
Comptable

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400,00 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300,00 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300,00 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300,00 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
300,00 €

Non Adhérent IFEC : 500,00 €

€